

QUESTIONNAIRE PROPOSITION D'ASSURANCE RC PROMOTEUR

Ce questionnaire a pour objet de renseigner l'assureur sur le risque à garantir.
 Les réponses apportées aux questions posées ci-après ainsi que les documents à fournir serviront de base à l'établissement des termes et conditions de votre contrat en cas d'acceptation. L'attention du Souscripteur et du signataire du présent questionnaire est en conséquence attirée sur l'importance des déclarations qui vont suivre.
 L'absence de réponse à une question équivaut à une réponse négative.
 La signature du présent questionnaire n'engage aucunement le Souscripteur ou l'assureur à conclure ce contrat d'assurance. Toutefois, si ce dernier donne suite à la proposition faite par l'assureur, toute fausse déclaration pourrait remettre en cause la validité du contrat.

Merci de joindre au présent questionnaire un extrait K-Bis

LE PROPOSANT

Nom ou Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° SIRET : Code NAF :

Date de création : Date de clôture de l'exercice comptable :

Tel : Email : Site internet :

Directeur/Gérant :

VOTRE ACTIVITE (Merci de nous joindre, si possible, une plaquette)

Description de votre activité

- Promoteur Immobilier Oui Non
- Marchand de biens Oui Non
- Lotisseur Oui Non

Si vous des activités de Marchand de biens, merci de nous communiquer le % de votre CA fait dans ce secteur :

Nature précise des constructions	
Types de Travaux	% du CA
Constructions Neuves	
Rénovations	
Réhabilitations	
Autres :	

Ventilation du chiffre d'affaires	
Usage principal des réalisations	% de l'activité
Habitation / maison individuelle	
Habitation / logement collectif	
Bureau	
Fonds de Commerce	
Lotisseur / aménageur	

Durée moyenne et durée maximum d'un chantier :

Montant moyen et montant maximum d'un chantier :

Nombre de chantiers par an :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Est-il procédé à :

- la démolition d'ouvrages anciens de plus de 3 niveaux en élévation ou en sous-sol ? Oui Non
- la construction de bâtiments de plus de 15 étages ou d'une hauteur supérieure à 45 mètres ? Oui Non
- la mise en place de fondations assises à plus de 15 mètres au-dessous du niveau du sol du rez de chaussée ? Oui Non
- la construction de pilotis ou fondations sur fonds marins ou aquatiques ? Oui Non
- Dans le cas de constructions en zone urbaine, est-il fait procéder à des référés préventifs ? Oui Non
- Assumez-vous les missions de locateur d'ouvrage liées directement ou indirectement au Maître de l'ouvrage ? Oui Non

Quelle est la politique en matière de contrôle des intervenants notamment en termes d'assurance ?

.....

Merci de nous joindre les CV ainsi que le permis de construire et tout permis modificatif

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Montant des travaux TTC (y/c honoraires) au cours des trois derniers exercices ainsi que le prévisionnel pour le prochain exercice

.....

Avez-vous fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ? Oui Non

Date du jugement :

Durée de la procédure :

Situation actuelle :

ANTECEDENTS

Des sinistres ont-ils été enregistrés sur les cinq dernières années ? Oui Non

Dans l'affirmative, merci de nous communiquer une statistique faisant apparaître le montant des sinistres réglés, évalués, leur nature et les circonstances.

Etiez-vous assuré pour les risques dont vous demandez la garantie ? Oui Non

Si non, pourquoi ?

Assureur actuel :

• Montants de garantie :

• Tarification :

Avez-vous déjà fait l'objet d'une résiliation, annulation ou non renouvellement par un précédent assureur ?

• pour sinistre Oui Non

• pour non-paiement de prime Oui Non

Motifs du changement d'assureur

.....

OBLIGATIONS

Le proposant s'engage à ne pas renoncer à une action récursoire contre les architectes, les bureaux d'études, les contrôleurs techniques et les locataires d'ouvrage à l'encontre desquels il conserve et contre leurs assureurs également, tout droit de recours et/ou d'appel en garantie.

Le proposant s'engage à se conformer à la réglementation prévue par la loi n° 78.12 du 04.01.1978 et notamment :

- à souscrire de ce fait des contrats DOMMAGES OUVRAGE et CONSTRUCTEUR NON REALISATEUR
- à réceptionner les travaux dans les formes de l'article 1792.6. du Code Civil

DECLARATION

Le proposant dûment représentée par le soussigné déclare qu'à sa connaissance les déclarations ci-dessus sont exactes, complètes et sincères.

En cas de modification de ces informations entre ce jour et la date de prise d'effet du contrat, le soussigné s'engage à en informer l'assureur, qui se réserve alors le droit de modifier son offre. Les dites informations font partie intégrante du contrat.

Conformément aux articles L.113.8 et L.113.9 du code des assurances, le contrat d'assurance est nul en cas de réticence ou de fausse déclaration intentionnelle de la part de l'assuré, si cette réticence ou cette fausse déclaration change l'objet du risque ou en diminue l'opinion pour l'assureur, alors même que le risque omis ou dénaturé par l'assuré a été sans influence sur le Sinistre.

Fait à

Le

Signature et cachet du Souscripteur